

**SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Le 8 juin 2016 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 13 mai 2016, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : 29 Nbre de membres présents (quorum): 25 Nbre de voix délibératives : 127
Nbre de membres présents sans voix délibératives : 0

Etaient présents :

METROPOLE DE LYON : Marc GRIVEL, Max VINCENT
ALBIGNY : Michel BALAIS, Claire BELLE,
COLLONGES : Françoise MAUPAS, Eric MADIGOU
CURIS : Jean-Luc POIRIER, Pierre Antoine COLLIN
LISSIEU : Jean Claude GRANGE
SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET,
SAINT-GERMAIN : Jean Michel CARON

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE :
CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN, Geneviève OBERGER
COUZON : Christian COLOMBO
LIMONEST :
POLEYMIEUX : Vincent PEYTEL
SAINT-DIDIER : Bernard COQUET, Gérard KECK
SAINT-ROMAIN : Romuald DELABIE, Florence VIGIER



Ont donné pouvoir : Corinne CARDONA à Marc GRIVEL, Pierre GOUVERNEYRE à Max VINCENT, Gérard DARDET à Christian COLOMBO, Isabelle CELEYRON à Jean Claude GRANGE, Anne-Laure MATHIAS à Vincent PEYTEL

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désignée : Michel BALAIS

Convention de restauration et d'entretien chemin des vignes parcelle AI308 à Saint Didier au Mont d'Or

L'association « Vivre Saint Fortunat », en lien avec l'association «Cabornes et petit patrimoine » et l'association « Sauvegarde des Lavoirs et du Petit Patrimoine des Monts d'Or », sont intervenues sur le chemin des vignes (sentier balisé du SMMO) et doivent prochainement intervenir sur la parcelle AI 308, propriété de Monsieur NOIR à Saint Didier au Mont d'Or pour la restauration d'éléments patrimoniaux (murs de soutènement,...) et la mise en valeur paysagère, situés à proximité de cet itinéraire public.

Le président de l'association a sollicité le SMMO afin de mettre en place une convention avec le propriétaire concerné, le SMMO et la commune de Saint Didier au Mont d'Or comme cela est fait à chaque opportunité de restauration menée en partenariat étroit entre le réseau associatif et le SMMO afin de permettre la concrétisation de ce projet et d'assurer la gestion du site à moyen et long terme avec :

- l'entretien et le débroussaillage sommital du mur de soutènement
- le passage pour débroussaillage au pied du mur communal du chemin des Hautes Vignes
- l'entretien d'une zone ouverte sur la parcelle, derrière la grille d'entrée, pour maintien de la vue panoramique
- l'entretien de la plate-forme longeant le chemin de Hautes Vignes pour maintien de la vue panoramique

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la convention telle que présentée et d'autoriser le Président à la signer.

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme*

Le Président
Max VINCENT

